

Emprisonné à Loches, puis à Tarare, il recouvra enfin sa liberté, sous *la caution et pleigement* de son frère le maréchal. Son interrogatoire est une des pièces les plus curieuses parmi celles insérées dans le volume des preuves.

La vie du maréchal de la Palice (p. 261-412) offre un grand intérêt, tant par elle-même, que par le soin avec lequel elle est traitée, et par les nombreux documents dont elle est enrichie. Jacques II fut *traîtreusement* tué à la bataille de Pavie; son corps, *demeuré couché au lieu d'honneur*, fut porté de Pavie à Lyon où on honora, de solennelles obsèques, le gouverneur de la province, puis enfin à la Palice, où Marie de Melun, sa veuve, lui consacra un superbe mausolée. Sa famille était représentée, à cette cérémonie, seulement par son fils Charles, âgé de moins de 11 ans, qui devait mourir, en 1552, au siège de Metz, des suites de ses blessures. Son autre fils, Geoffroy, était mort en Italie, à l'âge de 26 ans. Son frère, Jean de Chabannes, sire de Vandenesse, avait été tué à Rebec. Son autre frère, Antoine, évêque du Puy, était injustement retenu en prison. Son cousin, Jean, seigneur de Curton, avait été fait prisonnier à Pavie. Des deux fils de ce dernier, l'un, Joachim, guerroyait au royaume de Naples; l'autre, François, venait d'être tué à Pavie. Cette nomenclature en dit plus long que bien des louanges.

M. de Chabannes, dans le volume d'histoire et dans celui des preuves, fournit une curieuse dissertation sur la chanson populaire dont l'illustre maréchal est encore la victime. La leçon authentique serait :

« Hélas ! la Palice est mort,  
Il est mort devant Pavie.  
Hélas ! s'il n'était pas mort,  
Il ferait encore envie. »

La confusion de *f* et de *ff*, si facile à commettre dans l'ancien alphabet, est la cause naturelle de la naïveté proverbiale. La pensée primitive est nettement indiquée dans l'épithaphe du maréchal, versifiée par F. de Pavie, baron de Fourquevaux :

« ... qui servant son Roy, perd la vie,  
Au lieu de pitié, fait envie... »

*Les vies de plusieurs grands capitaines françois. Paris, 1643, in-4°.*  
On regrettera, un jour, le nombre restreint d'exemplaires auquel a